

« et les

autres? »



LE JOURNAL DE LA FONDATION ABBÉ PIERRE # 124

Logement social :
l'asphyxie

L'Appel
de l'abbé Pierre
1954 - 2024
70 ans



FONDATION
Abbé Pierre

juillet 2024 | 1 €



08. Logement social : **l'asphyxie**



15. Il faut appliquer la loi et construire **plus de logements accessibles** aux plus modestes.

Sommaire

04. La Fondation **agit**
« Humaniser l'action, c'est formidable! »

08. La Fondation **analyse**
Logement social : **l'asphyxie**
« Il faut préserver la production de logements sociaux et très sociaux »

15. La Fondation **réagit**
Assez d'hypocrisie. Il faut appliquer la loi et construire **plus de logements accessibles** aux plus modestes.

16. La Fondation **observe**
Les communes face à **la loi SRU**
Les « Tanguy » : le retour

18. **Avec** la Fondation
IKEA : 20 ans avec la Fondation
Castorama : un mécénat financier et des chantiers solidaires

20. La Fondation **se souvient**
« Pendant que l'on ne bâtit rien pour les pauvres gens... »

« et les autres? » est édité par la **Fondation Abbé Pierre** pour le Logement des défavorisés :
3-5, rue de Romainville - 75019 Paris - Tél. : 01 55 56 37 00 — www.fondation-abbé-pierre.fr
ISSN : n° 1245-3420. Publication trimestrielle Commission paritaire n° 0528 H 89713.
Abonnement annuel : 4 €, prix au numéro : 1 € / **Service Donateurs : 01 55 56 37 25 /**
Présidente : Marie-Hélène Le Nédic / **Directeur de la publication :** Christophe Robert /
Rédacteur en chef : Yves Colin / **Journaliste et secrétaire de rédaction :** Delphine Picard /
Maquette : Tiens Donc! / **Impression :** Orient express, 6, rue Bezout 75014 — Paris /
Routage : France Routage — 2, av. Gutenberg 77600 Bussy-St-Georges /
Ce numéro comporte un encart sur une partie de la diffusion. © Couverture : Yann Levy





16.

Les « Tanguy » : le retour



Merci !

Le 14 mai, à l'occasion des cent ans du Parc Lescure, à Bordeaux, un match de gala caritatif au profit de la Fondation et du Secours Populaire a opposé les légendes des Girondins au Variétés Club de France, devant 28 000 supporters. 72 786 euros ont été récoltés.

« L'abbé Pierre était un grand Monsieur qui a beaucoup fait pour les autres. » Zinedine Zidane



Édito

VIGILANCE ET ACTION

Comme chaque année, le numéro de juillet de votre journal « *Et les Autres ?* » est accompagné de l'Essentiel des Comptes de la Fondation. En tant que présidente, je profite de cette parution pour vous confirmer notre volonté de vous informer en toute transparence de l'ensemble des actions menées par la Fondation et des soutiens financiers qu'elle apporte à des centaines d'associations grâce à votre générosité. Ce document, à la fois précis et synthétique est une occasion de vous apporter une vue globale de ce que réalisent toutes nos équipes salariées et bénévoles partout sur le territoire ainsi qu'à l'étranger.

Agir grâce à vos dons pour combattre le mal-logement et l'exclusion, c'est notre devoir et la mission que nous a confiée notre fondateur, l'abbé Pierre. Un devoir qui s'accompagne d'une nécessité, celle de dénoncer le manque de volonté politique pour faire du logement une priorité nationale, et plus particulièrement de produire plus de logements sociaux et très sociaux afin que personne, adulte ou enfant, ne soit contraint de survivre dans la rue et de estimer à la porte du logement. Nous le savons tous, un logement, c'est bien plus qu'un toit. C'est la possibilité de vivre dignement, de s'épanouir, de protéger les siens et soi-même. De pouvoir construire sa vie et donner à ses proches la perspective d'un avenir. Sans logement accessible, combien de personnes, de familles modestes bientôt à la rue ? Soyez-en certains, la Fondation ne cessera jamais d'aider ni de défendre les plus petits d'entre nous, les « sans-voix » comme les appelait l'abbé Pierre. Sa détermination reste intacte pour combattre la pauvreté et renforcer la fraternité et la solidarité ; pour dénoncer la puissance publique lorsque le droit au logement et les lois qui concourent à le défendre sont menacés. ■

Marie-Hélène Le Nédic,

Présidente de la Fondation Abbé Pierre



Entraide Le Relais

Durant 6 semaines, 24 résidents de la résidence sociale « Sara Banzet », à Mundolsheim (67) ont développé leurs talents artistiques dans le cadre d'ateliers financés par la Fondation. Des affiches dédiées au prochain festival « C'est pas du Luxe ! » ont été réalisées et viendront ensuite décorer la résidence.

Poya

Créée à l'initiative d'Afghans arrivés en France il y a 10 ans, cette association laïque aide à l'insertion de quelque 300 migrants chaque année. Grâce au soutien financier de la Fondation, « Poya » a pu renforcer en 2023 ses accompagnements collectifs et individuels en Île-de-France (ouverture de droits pour les primo-arrivants, ateliers autour de la laïcité, pouvoir d'agir des femmes.).



« L'école pour nos enfants »

Mères de Seine-Saint-Denis ont constitué un Collectif pour défendre l'accès à l'école de leurs enfants. En situation précaire, vivant dans des bidonvilles, des squats ou en hôtels sociaux, certaines ont en effet subi un refus de scolarisation de leurs enfants alors qu'elles fournissaient les documents administratifs nécessaires. Aujourd'hui, grâce au soutien de l'association Askola, de 3 avocats et de l'aide financière de Fondation Abbé Pierre à hauteur de 70 % en 2024, le « Collectif des mamans l'école – pour nos enfants » poursuit son plaidoyer et ses actions en justice afin de mettre fin aux refus d'une quinzaine de communes, dont plus de 90 enfants ont été victimes depuis 2020. Grâce au Collectif, plusieurs enfants ont été intégrés dans les écoles et des recours indemnitaires sont en cours pour dédommager les familles du préjudice subi. ■



« Humaniser l'action, c'est formidable ! »

Bénévole depuis l'automne 2022, Marc Demanze n'est pas arrivé à la Fondation par hasard. Il a en effet réalisé toute sa carrière professionnelle au sein d'une association lennoise d'action sociale et de solidarité. « J'avais envie de poursuivre mon engagement et mon militantisme. Venir à la Fondation a été une opportunité, un cadeau même, je dirais ! » Dans le Pas-de-Calais où la Fondation cherche à développer son action, Marc la représente déjà dans la plupart des instances qui interviennent dans le domaine de l'hébergement et du logement. « L'accès et le droit au logement pour tous me tiennent

beaucoup à cœur, tout comme la façon dont la Fondation cherche à donner aux personnes en difficulté le pouvoir d'agir, d'être actrices de leur devenir, sans être vues uniquement comme des bénéficiaires. À Lille et à Valenciennes, les équipes sont vraiment investies de cette façon-là », précise ce retraité qui compte bien s'appuyer sur le faire-ensemble du tissu associatif lennois qu'il connaît bien, pour lutter contre l'exclusion et le mal-logement. « La Fondation intervient là où les pouvoirs publics sont défaillants, là où personne n'agit, cela me plaît beaucoup et me nourrit. Et cela me donne envie de continuer. » ■

Un logement et une formation

Depuis 2022 et jusque fin 2024, la Fondation soutient financièrement la construction de 22 logements sociaux et écologiques dans le village d'Agnam Lidoubé, au nord-est du Sénégal.

« Les habitations des familles les plus pauvres réalisées en tôles et en ciment sont tout simplement abandonnées dès les premières chaleurs... », précise Mouhamadou Touré, chargé de mission de l'Association pour le développement socioculturel d'Agnam Lidoubé (ADSCAL) qui a obtenu un soutien à hauteur de 32 % de la Fondation. La construction de ces logements s'est accompagnée de chantiers-école, permettant ainsi à 20 jeunes du village de se former à la technique voute nubienne (construction en terre crue). Une dizaine de



jeunes femmes ont également été formées aux finitions d'enduits en terre dédiées à l'embellissement intérieur et ont été sensibilisées aux avantages de la construction écologique. ■



Un toit pour tous

En Isère, la Fondation a soutenu 3 ménages en grande difficulté de paiement de factures de fluide et un 4^e ménage avec enfants pour le paiement d'un loyer en urgence. Les 4 ménages habitent tous dans des logements mobilisés par des Collectifs citoyens et sont accompagnés par l'association « Un toit pour tous ».



Coucou Crew

L'association créée en 2019 propose un accueil inconditionnel, « La Case », et un accompagnement psychologique aux jeunes exilés dans le vaste espace multiculturel, « La Station-Gare des Mines », porte d'Aubervilliers, à Paris. « Ici, il y a de l'amour et ça fait du bien; ce ne sont pas des bénévoles, ce sont des frères et sœurs pour nous », note Oumar, 17 ans. Sur place, de multiples ateliers de médiation (jardinage, pratiques artistiques, cuisine, radio et musique; sorties...) sont proposés aux jeunes, tous isolés et en souffrance. Ils sont environ 70 à pousser quotidiennement la porte de « La Case » soutenue financièrement à hauteur de 27 % par la Fondation, cette année. « Nous mesurons quotidiennement les bienfaits de ce cadre unique pour les jeunes, il fait véritablement partie du soin. Ici, on essaye tous ensemble de soulager la souffrance, en privilégiant le partage et la chaleur humaine », précise Juliette Delestre, psychologue clinicienne, coordinatrice et fondatrice de l'association. ■



« Sète à toi » :
5^e édition !

Du 17 au 21 juin, les rencontres « Sète à toi », ont permis à quelque 400 personnes en situation de précarité de pratiquer activités sportives et culturelles dans un cadre convivial et chaleureux, avec un accès direct à la plage depuis le site.



Désormais,
l'appel est gratuit !

La plateforme de prévention des expulsions locatives de la Fondation Abbé Pierre a changé de numéro pour un numéro vert : 0805 299 049.

Elle reste joignable du lundi au vendredi, de 14 heures à 17 heures.

Et accessible également par mail : contactape@fap

Éclairage régional
Hauts-de-France

Le 2 octobre prochain, la Fondation présentera son éclairage régional Hauts-de-France, aux Archives nationales, à Roubaix.



Danser pour soigner

Depuis janvier, 18 femmes victimes de violence s'expriment et s'épanouissent à travers la danse et se sont produites sur scène fin juin dans un ballet, « Joie Ultralucide », écrit pour elles par Maryam Kaba, chorégraphe résidente au Ballet National de Marseille et Marie Kock, journaliste et autrice. Grâce au soutien de la Fondation à hauteur de 23 %, des ateliers chorégraphiques ont été programmés pendant 6 mois ainsi qu'une semaine

intensive de répétitions, fin mars. « Cet atelier, ce n'est pas de la danse pour la danse. Les femmes rentrent dans un processus de réparation qui vise à la reconstruction de l'estime de soi et ensuite de l'autonomie. Je suis impressionnée par leur présence, leur intérêt pour le projet, et la nouvelle force qui se dégage d'elles », note le Dr Sophie Tardieu, cofondatrice de la « Maison des femmes Marseille Provence », où 600 femmes victimes de violence sont suivies cette année. ■



Une de plus

En juin 2023, les premiers habitants de la Pension de famille du Clos Moreau, à Tours, se sont installés. Une étape attendue par 9 d'entre eux qui ont participé au montage du projet pendant plusieurs mois. Conception du bâtiment, agencement des logements et des locaux communs, dont la cuisine ouverte... le résultat est à la hauteur de leurs espérances. « Cette démarche participative des habitants, nous la mettons désormais en avant dans tous les projets que nous portons », note Olivier Latissière, Directeur des Pensions de famille Soliha Centre-Val de Loire. La Fondation Abbé Pierre a participé financièrement à la réalisation de cette nouvelle Pension de famille qui offre 20 logements très sociaux supplémentaires dans la région. ■



© rue89

Depuis un an, elles sont cinq mères isolées ou femmes célibataires logées dans le quartier prioritaire de Bacalan, au nord de la Ville de Bordeaux. Âgées de 20 à 55 ans, elles fréquentaient toutes le seul accueil de jour bordelais réservé aux femmes, « Toutes à l'abri », depuis de nombreux mois. Depuis mai 2023, elles sont installées chacune dans un appartement T2 d'une toute petite résidence vacante du bailleur « Aquitanis ». « Il y a une forte entraide qui s'est développée entre les femmes et au fil du temps, elles se sont appropriées les logements. Avec la Fondation, nous avons pu signer une nouvelle convention en avril dernier afin de maintenir ces femmes dans leur logement jusqu'en mai prochain. Ces logements étaient vacants et devaient être détruits, c'est un soulagement pour les habitantes qui ont toutes fait une demande de logement social et sont reconnues prioritaires Dallo. Je les accompagne depuis un an dans leurs démarches administratives et d'insertion, je suis très proche de chacune

d'elles, avoir obtenu un an de plus a été un grand soulagement. Deux d'entre elles ont commencé une formation et une autre a déjà un emploi. Ces femmes ont toutes connu la grande précarité, il leur a fallu du temps pour s'habituer à vivre dans un logement et à ne plus être en "mode survie"; à assumer les contraintes d'une location... Je suis là pour les encourager, les orienter vers le logement autonome, mais je ne fais pas à leur place », précise Alice Ducrot, l'intendante sociale de l'association « Toutes à l'abri », dont le poste est financé par la Fondation.

Avant de s'installer dans les logements mis aux normes par le bailleur, les femmes ont participé avec des bénévoles de la Fondation Abbé Pierre à un chantier solidaire organisé par les Compagnons Bâisseurs; les deux associations ont pris en charge le coût des matériaux nécessaires à l'embellissement des logements. En janvier dernier, la Fondation a financé des travaux d'isolation afin de réduire les charges des occupantes qui assument un loyer équivalent à 10 % de leurs ressources. « Nous



« Ces logements étaient vacants et devaient être détruits, c'est un soulagement pour les habitantes qui ont toutes fait une demande de logement social et sont reconnues prioritaires Dallo. »

avons pour objectif de capter des logements vacants qui sont nombreux sur notre territoire. Nous travaillons en étroite collaboration avec les collectivités et les associations pour créer des logements accessibles à tous. Nous avons déjà capté 68 logements vacants dans l'agglomération et ne comptons pas nous arrêter là. L'objectif ultime est de transformer ces logements de transition en logements pérennes », précise Anne Marchand, directrice de l'agence Nouvelle-Aquitaine de la Fondation. ■



**10 millions de personnes
vivent dans un logement social**

**2,6 millions de ménages
attendent un logement social**

**Moins de 100 000 logements sociaux
produits par an**

En 2007, la loi a institué le Droit au logement opposable (Dalo).

Près de 20 ans plus tard, des millions de personnes n'arrivent pas à se loger. Et les plus modestes sont les premiers touchés.

Logement social :

L'ASPHYXIE

« 17 février 2022 ». La date fuse. « Ce fut un soulagement, une libération. Sans logement, on n'est rien. Personne ne vous regarde et soi-même, on ne se considère pas. Sans logement, c'est l'échec tout de suite et l'échec total. » Ibrahim, 43 ans, a vécu quatre mois à la rue, à Saint-Denis de La Réunion. Tous les matins, il était à la Boutique Solidarité de la Fondation. « J'appelais le 115, je prenais mon petit-déjeuner, je faisais ma toilette. C'est là aussi que j'ai fait ma demande de logement social. On m'a aidé pour mes papiers administratifs et je cherchais des petits boulots. Quand je travaillais, personne ne savait que j'étais à la rue. C'était dur. Grâce à ma domiciliation à la Boutique, j'ai été reconnu prioritaire et on m'a proposé un logement. Je n'y croyais pas. Je pense que je fais partie des exceptions ». En 2023, La Réunion comptait 44 796 demandes de logements sociaux, soit l'augmentation la plus forte (après la Guadeloupe) observée en France. 140 000 personnes y souffrent de mal-logement ou d'absence de

logement personnel. « La 1^{re} nuit dans mon appartement, je n'ai presque pas dormi. J'ai admiré. Au réveil, je me suis dit : c'est le début d'une nouvelle aventure. » Aujourd'hui, Ibrahim enchaîne les CDD, bien installé dans son 37 m², dans le quartier de Saint-François. Il est aussi président de l'association « Développement Santé Education » qu'il a fondée avec un compagnon de galère, en 2021. « On est une dizaine de bénévoles, on développe les liens intergénérationnels, on lutte contre la pauvreté et la discrimination. On devrait bientôt avoir un soutien financier de la Mairie, c'est bien parti pour ! »

En accédant au logement, la vie d'Ibrahim est devenue une belle histoire. Mais combien d'autres ne le sont pas ? En France, 330 000 personnes sont sans domicile fixe. Pour elles, le droit au logement reste un rêve. À La Réunion, plusieurs associations interpellent les pouvoirs publics afin que l'île devienne un territoire « zéro personne à la rue » en 5 ans. Et en Métropole, dès 2019, le Collectif des Associations Unies proposait des mesures 



© Yann Levy

▣ pour atteindre cet objectif dans l'Hexagone, après que le Président Macron s'est engagé en 2017 à ce « *qu'il n'y ait plus de femmes et d'hommes dans les rues, dans les bois ou perdus* ». Pourtant, depuis lors, la production de logements sociaux et très sociaux n'a cessé de chuter, les moyens financiers dédiés à l'habitat social ont été réduits, jusqu'à la présentation, en mai dernier, du projet de loi affaiblissant la loi Solidarité et Renouvellement Urbains¹.

Un volume qui fait peur

« *Les besoins sont énormes en Île-de-France et la production continue de baisser de manière considérable, avec 18 499 logements sociaux en 2023. Il faut remonter à 2006 pour avoir un tel niveau alors qu'il en faudrait au moins 32 000. Notre objectif n'est plus seulement de tirer la sonnette d'alarme, mais de montrer qu'il y a des solutions pour sortir de l'impasse et qu'il faut se poser la question des priorités de la politique publique car les logements sociaux et très sociaux ne doivent pas être remplacés par des logements intermédiaires qui sont inaccessibles aux plus modestes* »,



« Notre objectif n'est plus seulement de tirer la sonnette d'alarme, mais de montrer qu'il y a des solutions pour sortir de l'impasse »

Anne-Katrin Le Doeuff, directrice de l'Association des organismes de logement social d'Île-de-France (AORIF).

➔ Un habitant de la Pension de famille de Châteauroux.

1. La loi SRU, promulguée en 2000, impose à certaines communes de disposer d'au moins 20 ou 25 % de logements sociaux.

souligne Anne-Katrin Le Doeuff, directrice de l'Association des organismes de logement social d'Île-de-France (AORIF). 2023 a justement été une année record en production de logements intermédiaires, au détriment de la production sociale, alors que la demande Hlm a progressé de 12 % par rapport à 2022 sur ce territoire. « *Il faut redonner des moyens aux bailleurs. Ils sont plus que fragilisés et doivent avancer de plus en plus de fonds propres pour construire. L'État soutenant de moins en moins la production Hlm, les opérations sont de plus en plus déséquilibrées.* »

Aujourd'hui, 1,7 million de Franciliens attendent un logement Hlm et 70 % d'entre eux sont éligibles au logement très social. Des chiffres écrasants et une situation sans



© Yann Levy

© Yann Levy

issue si aucune politique volontariste dédiée n'est menée par l'État car à l'échelon national, le pourcentage est le même : 70 % des demandeurs Hlm ont des ressources inférieures aux plafonds des logements très sociaux. « Dans notre département, nous avons 140 000 demandes de logements sociaux. Un volume qui nous fait peur, surtout quand on sait qu'un bailleur performant, compte tenu du prix du foncier et de l'augmentation des coûts des matériaux, n'arrive plus à équilibrer un programme immobilier avant 50 ans au moins », avoue Philippe Avez, directeur de l'association « Interlogement93 ». Entre 2019 et 2022, l'association a permis à 500 personnes (dont 209 enfants) d'accéder au logement pérenne en Seine-Saint-Denis, grâce au dispositif « Logement d'Abord ». En 2023, elles n'étaient plus que 40. « La dynamique politique n'est pas là où il faut, le gouvernement s'adresse beaucoup aux populations des villes préservées et il y a vraiment un problème de solidarité entre les territoires qui va s'accroître si le projet de loi Logement est voté. L'hébergement à l'hôtel d'un ménage de 4 personnes revient environ à 2 400 euros/mois. La même famille sera logée dans le parc très social avec un loyer de 700 euros mensuels. » Un différentiel qui



« Quand on a un logement, on retrouve sa dignité. C'est quand tu l'as perdue et que tu la retrouves que tu comprends l'importance du logement »

Babouccar, père de famille

représente un coût certain pour la société, sans parler des conditions de vie et d'habitat incomparables.

La Courneuve, Le Blanc-Mesnil, Aubervilliers... « Je suis passé d'hôtel en hôtel avec ma femme et mes deux enfants pendant 8 ans. 8 années difficiles. Les enfants étaient stressés, toujours enfermés, c'était très dur. Aujourd'hui, ils sont libres d'aller et venir, comme nous. Ils ont leur chambre. C'est beaucoup plus facile pour nous de communiquer avec eux et de les accompagner, on les met dans le bon chemin. Quand on a un logement, on retrouve sa dignité. C'est quand tu l'as perdue et que tu la retrouves que tu comprends l'importance du logement », confie Babouccar, père de famille accompagné par « Interlogement93 ». ▶▶▶

➔ Comme dans toutes les Pensions de famille, les logements sont des logements très sociaux (à gauche, la Pension de Châteauroux). Une habitante de la Pension de famille de Tours.



© Yann Levy

Courage politique et militance

À 500 km au sud de Paris, l'association « ADAV 33 » accompagne d'autres ménages en grande difficulté, les gens du voyage. « On s'adresse à des personnes mises au ban de la société, très souvent victimes d'expulsion. Une population toujours approchée en termes d'aires d'accueil et non d'habitat. Or, pour la grande majorité d'entre elle, l'itinérance est très ponctuelle. Elle a besoin d'un ancrage territorial et d'un accès à l'habitat, comme tout le monde. Nous suivons aujourd'hui 80 familles installées en logement très social et les résultats en termes d'insertion, d'éducation et de santé sont réels, comme l'a montré une étude parue dans "Santé Publique France" ² en février dernier », note Léa Lesfauries, directrice adjointe « ADAV 33 ». Dans la métropole bordelaise et dans les communes semi-rurales au nord-ouest et dans le sud de la Gironde, une politique d'accès au logement social et un accompagnement global ont été mis en place pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion. « Nous faisons un gros travail de lien et de maillage avec les communes, les CCAS, les bailleurs sociaux, les intercommunalités, le Département et la Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement (DIHAL). Il faut avoir le courage politique de s'atteler à la résorption de l'habitat indigne dans les aires d'accueil saturées où les conditions de vie sont indignes et précaires. Certaines communes nous suivent depuis 2009 et aujourd'hui, des maires du Lot-et-Garonne nous sollicitent pour accompagner des projets d'habitat collectif pérennes. »

➔ Un habitant, locataire très modeste, dans le jardin de la Pension de famille de Tours.

2. Étude épidémiologique sur l'état de santé, le recours aux soins et à la prévention des gens du voyage en Nouvelle-Aquitaine, 2019-2022.

3. Pour chaque mètre carré en location touristique, un mètre carré doit être produit en habitation à louer.

Accompagner les personnes en difficulté de logement, c'est également l'un des objectifs de la jeune association « Alda », au Pays Basque, où le marché immobilier est particulièrement tendu du fait de l'attrait touristique de la région. Pour faire face à la pénurie de logements sociaux – 1 logement pour 11 demandes – « Alda » vient d'ouvrir une bourse d'échanges de logements Hlm pour tenter de débloquer quelque 3 000 situations. « On essaye d'utiliser des leviers qui sont à notre portée et en accord avec la sauvegarde de la planète. Sur notre territoire, il faudrait 800 logements sociaux par an pour répondre aux besoins sociaux et on n'atteint même pas les 500. On voit bien que tant que la volonté politique ne sera pas là, on n'en sortira pas. Notre action a commencé dans les quartiers, il y a 3 ans. On s'est battu contre les plateformes de location de courte durée et on a obtenu l'application du principe de compensation³. On dénonce aussi l'augmentation des résidences secondaires, au détriment des résidences principales », note Léa Dallemane, coordinatrice du parc social à « Alda ». Malika, mère isolée de 50 ans, a été accompagnée par l'association. Après son divorce, elle a été hébergée avec sa fille de 9 ans chez un ami, en 2022. « Au bout d'un an, ce n'était plus possible. Malgré ma demande de logement social, j'étais sans solution. J'avais peur. "Alda" m'a soutenue. J'ai appelé le bailleur tous les jours pendant 4 mois, acceptant d'aller n'importe où. Quand j'ai eu mon logement à la cité Breuer, à Bayonne, j'en ai pleuré. J'étais enfin chez moi. » ■



© J-L Hupé

Jean-René Etchegaray

« Il faut préserver la production de logements sociaux et très sociaux »

Projet de loi sur le logement : le maire de Bayonne et président de l'agglomération du Pays Basque, Jean-René Etchegaray, témoigne.

Votre commune est la seule qui respecte la loi SRU dans l'agglomération, qu'en pensez-vous ?

Le logement n'est d'abord pas un sujet parmi d'autres, mais le socle de notre dignité, le creuset où se tissent les liens familiaux, où se construit l'avenir de nos enfants. Nous sommes aujourd'hui confrontés à une crise grave qui prive trop de nos concitoyens de ce droit essentiel. Cette situation est encore plus prégnante ici, au Pays Basque. Pour répondre à votre question, Bayonne compte en effet près de 27 % de logement social, donc va au-delà de l'exigence de la loi. Sa position exemplaire sur le territoire ne l'empêche pas de s'engager une nouvelle fois en faveur du logement pour tous puisque nous venons de lancer la Charte de la mixité sociale. Celle-ci vise à produire davantage de logement social, en locatif et en accession et à proposer une part de logements à prix maîtrisés pour les ménages aux revenus intermédiaires. Elle a été établie avec tous les acteurs de la construction : aménageurs, promoteurs immobiliers et bailleurs sociaux et près d'une trentaine d'entre eux l'ont déjà signée. Elle marque un engagement réciproque qui repose sur un dialogue accru entre la Ville et les opérateurs, à chaque étape d'écriture des projets, en particulier en amont de toute négociation sur le foncier. Je dois également vous dire qu'aujourd'hui plus aucun maire du littoral

n'a pas conscience de l'urgence de la situation. Tous s'engagent au quotidien pour améliorer les choses. Le maire de Ciboure, par exemple, mène une politique vraiment exemplaire.



« Le projet de loi sur le logement n'est vraiment pas un bon signal à un moment où il est question d'une pénurie de logements et qu'il est nécessaire d'en produire plus. »

60 % des demandes de logements sociaux sur l'agglomération sont éligibles au logement très social. Que pensez-vous du projet de loi sur le logement qui prévoit l'intégration des logements intermédiaires dans les quotas SRU ?

Je me suis prononcé avec force contre le détricotage de la loi SRU. Le projet de loi sur le logement n'est vraiment pas un bon signal à un moment où il est question d'une pénurie de logements et qu'il est nécessaire d'en produire plus. Nous nous sommes d'ailleurs engagés dans cette direction en répondant à l'appel du gouvernement. Le Pays Basque a été désigné lauréat du programme « Territoire engagé pour le logement ». Avec un ensemble

de 24 projets dans 11 communes soumises à la loi SRU, c'est un total de 3500 logements qui seront construits sur notre territoire, dont 40 % de logements locatifs sociaux et 20 % de logements en accession sociale. Le logement locatif intermédiaire ne pèse que 1 % de notre dossier. Je pense que ce gouvernement doit aller davantage en ce sens. Il faut proposer des mesures permettant de préserver absolument la production de logements locatifs sociaux et très sociaux.

Quelle est pour vous la mesure prioritaire à mettre en place pour augmenter efficacement la production de ces logements ?

Chacun doit prendre ses responsabilités. Notre institution vient d'attribuer 5 millions d'euros supplémentaires aux bailleurs sociaux pour qu'ils puissent continuer à produire face à l'inflation. Nous travaillons chaque jour pour trouver des solutions, anticiper sur les fonciers stratégiques, aider les opérateurs à boucler leurs projets, leurs plans de financement, innover dans des formes d'habitat pour répondre aux évolutions sociétales, écrire les règles d'urbanisme... Nous nous battons pour obtenir le statut d'« Autorité organisatrice de l'habitat », pour d'obtenir à l'échelle locale plus de moyens, financiers et réglementaires et mieux porter ce combat avec l'ensemble des acteurs engagés du territoire. ■



Merci à toutes celles et ceux qui nous soutiennent sur les réseaux sociaux de la Fondation Abbé Pierre :

On aurait tellement besoin encore en 2024 d'une personne publique comme lui pour faire entendre la voix des plus démunis. ❤️

Comme il nous manque ! 🙏

Tu nous manques l'Abbé ❤️

🙏🙏🙏🙏🙏 Et ces paroles sont hélas toujours terriblement d'actualité.

N'hésitez pas nous suivre :

- 📘 Fondation.Abbe.Pierre
- 📺 fondationabbepierre
- ✉ Abbe_Pierre
- 📷 fondationabbepierre
- 🌐 fondation-abbé-pierre
- 🎵 fondationabbepierre



E124|ABO

Bon d'abonnement au magazine « et les autres? »

À renvoyer sous enveloppe affranchie à : Fondation Abbé Pierre
- Centre de traitement des dons 59898 Lille cedex 9

Si vous êtes donateur, inutile de vous abonner, vous recevez déjà chez vous le magazine trimestriel de la Fondation Abbé Pierre « et les autres? ».

OUI, je ne suis pas donateur mais je veux suivre les actions de la Fondation Abbé Pierre en m'abonnant au magazine « et les autres? ».

Je règle 4 € pour 4 numéros, par chèque à l'ordre de « **Fondation Abbé Pierre** ».

Mme Mlle M.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

J'accepte de recevoir des informations à mon adresse e-mail :

..... @

La Fondation Abbé Pierre pour le logement des défavorisés, reconnue d'utilité publique par décret du 11 février 1992, SIREN 345282016, met en œuvre les traitements de données personnelles suivants : gestion des dons, envoi des reçus fiscaux, gestion des abonnements au Journal trimestriel des donateurs « Et les autres? », appels à générosité. Conformément au Règlement (UE) 2016/79, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et de portabilité de vos données, du droit de limiter ou de vous opposer à leur traitement. Vous avez en outre la possibilité de nous laisser vos directives spécifiques post-mortem dans les conditions à définir par décret. Vous pouvez adresser vos demandes d'exercice de droits par email à protectiondesdonnees@fondation-abbé-pierre.fr ou par courrier à Fondation Abbé Pierre RGPD, 3 rue de Romainville, 75019 Paris. En cas de réclamation, vous pouvez choisir de saisir la CNIL, 3 Place de Fontenoy, 75007 Paris. Pour plus d'informations, consultez notre politique de protection des données sur notre site Internet à l'adresse suivante : fondation-abbé-pierre.fr/protectiondesdonnees

La Fondation réagit

Tous les trois ans, la Fondation publie un « Palmarès des bons et mauvais élèves de la loi SRU » inédit, dévoilant les communes qui respectent leurs obligations, celles qui peuvent mieux faire et celles qui sont hors la loi.

En mai dernier, dans une étude menée avec l'université Paris I, elle pointait du doigt la non-volonté politique, voire la mauvaise foi de 3 Mairies qui assument parfaitement de ne pas respecter l'article 55 de la loi Solidarité et renouvellement urbain les obligeant pourtant depuis vingt-quatre ans à construire un quota de 25 % de logements accessibles aux plus modestes au sein de leur parc de résidences principales. Ce non-respect affiché et assumé est inacceptable alors que cette loi a toujours répondu à un double enjeu, celui de répondre à la pénurie de logements sociaux, tout en améliorant la répartition de l'offre sociale entre les communes pour contrer le phénomène de ségrégation sociale. Parmi elle, Nice, 5^e métropole française où le nombre de personnes en difficulté et en attente d'un logement social ne cesse de croître, est devenu le symbole des multi-récidivistes.



Assez d'hypocrisie.

Il faut appliquer la loi et construire plus de logements accessibles aux plus modestes.

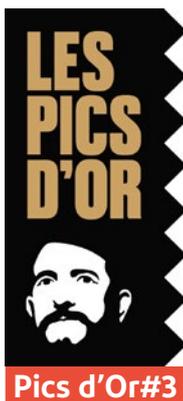


Alors qu'il manque aujourd'hui 20 000 logements sociaux dans la cité azurienne, Nice persiste et signe en accusant un retard très important, atteignant 13 % en 2020-2022.

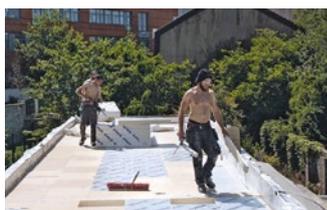
Citons également la Ville de Toulon où le refus de développer le parc social et très social s'impose à haute voix : « Avec 25 % de logements sociaux, on tue la commune ! » : le moins que l'on puisse dire, c'est que la volonté politique ne va pas dans le bon sens. Bien au contraire, la responsabilité communale endossée est de ne rien changer qui puisse perturber l'équilibre actuel. Les ménages les plus modestes n'ont guère le choix que de s'en aller toujours plus loin. La pauvreté serait-elle contagieuse ?

Enfin, dans les Hauts-de-Seine, Saint-Cloud est la commune dont les objectifs quantitatifs n'ont jamais été atteints au cours des périodes triennales successives. Ce refus de produire son quota de logements sociaux sur un temps long a amené la Ville à être la première commune des Hauts-de-Seine à perdre la délivrance de ses permis de construire en 2020.

Faut-il rappeler l'urgence de la situation ? En 2023 2,6 millions de ménages attendent un logement social, 200 000 de plus qu'en 2022. Et pourtant, pour la quatrième année consécutive, 2023 a vu le nombre de logements sociaux produits rester sous la barre des 100 000. Un chiffre alarmant, injuste et irrecevable. 📌



Le 18 novembre 2024, la 3^e cérémonie des Pics d'Or organisée par la Fondation « récompensera » de manière satirique, les équipements urbains anti-SDF et les arrêtés anti-mendicité les plus « méritants », au Théâtre de l'Atelier, à Paris.



Précarité énergétique en été

Les 5,2 millions de passoires thermiques impossibles à chauffer en hiver se transforment en bouilloires énergétiques impossibles à refroidir en été. La Fondation présente cet été sa 2^e étude sur ce phénomène de mal-logement.



Les « Tanguy » : le retour

Depuis la dernière enquête de la Fondation Abbé Pierre sur le sujet il y a près de quatre ans, le nombre de jeunes hébergés chez leurs parents est en hausse de 250 000 personnes, atteignant le chiffre de 4 920 000. Parmi les Tanguy, on compte 2,4 millions d'étudiants, mais aussi 1,3 million de personnes en emploi qui vivent chez leurs parents, ce qui peut refléter des salaires trop bas et des niveaux de loyer trop élevés ou des logements sociaux trop rares pour pouvoir décohabiter quand cela est souhaité. Cette réalité massive est un signal supplémentaire montrant la gravité de la crise du logement des jeunes. Pour leur permettre

de se lancer dans la vie de manière autonome au moment choisi, ils ont plus que jamais besoin de politiques du logement plus volontaristes, en particulier en direction des jeunes précaires. Cela passe par différents outils trop négligés. À court terme, encadrer les loyers est une nécessité qui permettrait d'écarter les loyers les plus abusifs au m², c'est-à-dire les petits logements dans les grandes agglomérations, qui sont ceux occupés majoritairement par des jeunes. ■



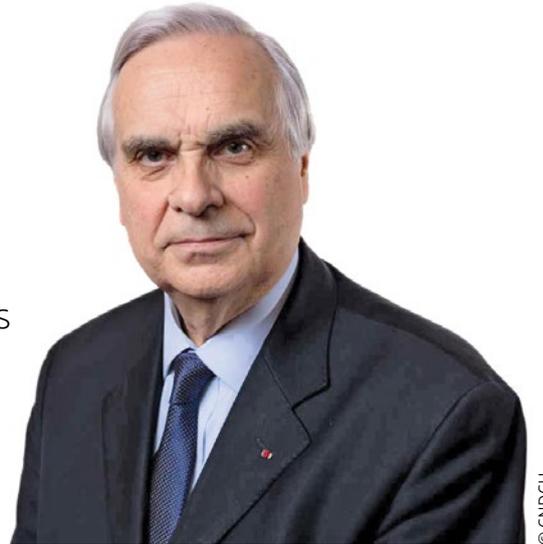
Les communes face à la loi SRU

Comment distinguer les communes confrontées à de réelles difficultés dans l'application de la loi SRU de celles dont les élus font preuve d'un manque de volonté politique pour construire des logements sociaux ? Pour répondre à ces questions, une enquête de terrain auprès de 12 communes déficitaires au regard des objectifs de la loi SRU a été menée par la Fondation et des étudiants de l'université Paris I. La confrontation du discours aux faits permet de faire la part entre les réelles difficultés et l'absence de volonté politique. Quelques rares communes se distinguent par des dynamiques de rattrapage largement entamées (Carpentras, Bois-Guillaume...), quand la majorité d'entre elles ont un discours plus ambigu, ce qui les distingue également de celles qui assument - voire revendiquent - la non-atteinte de leurs objectifs (Nice, Toulon, Saint-Cloud). ■

Point de vue

« La Loi reste lettre morte, ou presque »

« Rendre effectif le droit au logement » : le 28 mars dernier, la Commission nationale consultative des droits de l'Homme rendait un avis par la voix de son président, **Jean-Marie Burguburu**.



© CNCDH

Défendre le droit au logement est devenue une urgence, selon vous ?

Certes, il y a beaucoup d'urgences en France aujourd'hui, mais celle du logement est primordiale et à prendre au premier degré car la situation ne cesse de se dégrader et aucun progrès sensible n'a eu lieu depuis le dernier avis de la Commission, en 2016. En 8 ans, malgré plusieurs lois et de nombreux discours politiques, les plus vulnérables n'ont toujours pas accès à un logement digne. Au contraire, les chiffres que nous connaissons grâce au travail de la Fondation notamment, soulignent l'exclusion du logement pour les plus modestes. En tant qu'avocat, je sais bien que multiplier les lois ne sert à rien ou presque, si la volonté politique et les moyens financiers et humains n'y sont pas associés ; trop souvent la loi reste lettre morte, ou presque. L'Etat aujourd'hui ne prend pas vraiment la mesure exacte et précise de l'urgence de la situation, notamment en termes de production de logements accessibles aux plus modestes. Cela doit donc être une des premières priorités, car nous manquons cruellement de logements sociaux, accessibles aux plus pauvres qui vivent dans des logements indignes, quand ils ne se retrouvent pas à la rue... L'accès à un logement digne est un droit fondamental qui conditionne l'effectivité de nombreux droits fondamentaux comme celui de protéger sa famille et ses enfants, de leur donner une éducation satisfaisante ou encore de pouvoir se soigner.

Quelle est votre position sur la possible refonte de la loi SRU ?

Le détricotage de la loi SRU n'est une solution ni envisageable ni acceptable. Aujourd'hui, cette loi n'est toujours pas appliquée correctement. Pourquoi en proposer une nouvelle ou la transformer, alors que l'Etat ne s'est jamais donné les moyens de la faire appliquer totalement et comme il le faudrait ? Ma première réaction est la suivante : faire voter une nouvelle loi, ce n'est pas une solution satisfaisante, c'est même une solution négative, voire dangereuse.



« L'État aujourd'hui ne prend pas vraiment la mesure exacte et précise de l'urgence de la situation, notamment en termes de production de logements accessibles aux plus modestes. »

Dans l'avis que vient d'adopter la CNCDH, vous évoquez le rôle clé des EPCI...

Oui, c'est en effet aux Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) que la CNCDH préconise d'attribuer un rôle central dans la gestion des programmations et attributions

de logements sociaux, mieux à même de connaître d'une part les besoins des populations et les offres, et d'autre part d'agir de manière plus indépendante dans l'attribution des logements. Dans l'avis, nous expliquons qu'il est cependant indispensable de mettre en place à l'échelon national un système d'évaluation et de contrôle de la mise en œuvre du droit au logement inscrit dans la loi du 31 mai 1990.

Le travail du Haut Comité pour le logement des Défavorisés, créé par l'abbé Pierre, est plusieurs fois cité dans votre avis. Une collaboration est-elle envisageable ?

Pour défendre le droit au logement, je suis favorable à la réunion de toutes les bonnes volontés. Le fait de voir que plusieurs institutions et associations, dont la vôtre, agissent dans le même sens me permet de rester optimiste. De par sa position unique dans le paysage institutionnel français, découlant en particulier de son indépendance que je m'attache à défendre, la CNCDH peut contribuer à porter aux interlocuteurs étatiques nationaux et locaux des préoccupations et recommandations communes. Les Nations Unies, avec lesquelles nous avons un lien particulier, sont aussi une enceinte essentielle qui nous permettent de faire écho à des enjeux communs que nous partageons. ■



SIGH

Dans le cadre du « Prêt à impact Social et Environnemental » (créé par les Caisses d'Épargne pour valoriser l'engagement social ou environnemental de leurs clients du secteur de l'immobilier et du logement social) signé avec la Caisse d'Épargne Hauts-de-France, la Société Immobilière Grand Hainaut (SIGH) a décidé de reverser sa bonification de 5 087 euros à la Fondation pour soutenir ses actions locales.



170 dossards solidaires !

Cette année, la Fondation s'associe à 4 événements sportifs avec 170 coureurs solidaires. Thomas Laydis s'est lancé un double défi à l'occasion de ses 40 ans : participer à l'UTMB et collecter 2 000 € minimum au profit des plus démunis via sa cagnotte en ligne : « Cette course de 171 km et 10 000 m de dénivelé positif autour du Mont-Blanc, je veux la réussir pour moi, les miens et les autres. Rendre cette aventure, la plus collective et solidaire possible. Chaque don, peut faire une différence dans la vie de quelqu'un. Rassemblons-nous et ayons un impact significatif sur la vie de ceux qui en ont besoin. »

IKEA : 20 ans avec la Fondation

Fidèle partenaire de la Fondation, IKEA France a décidé pour les 20 ans du partenariat d'apporter son expertise pour aménager et meubler entièrement un nouveau lieu dédié aux parents isolés à Fontenay-sous-Bois : « Les équipes IKEA des magasins Plaisir, Évry, Villiers et Rouen et le siège de IKEA France sont ravis d'accompagner ce projet à destination des familles avec enfants en situation de mal-logement. Les collaborateurs IKEA sont fiers de pouvoir apporter leur expertise et leur temps à ce projet qui s'ancre dans les valeurs de l'entreprise. Ce projet de maison de familles est particulièrement fort



dans l'année des 20 ans de partenariat qui unit le réseau de la Fondation Abbé Pierre et IKEA France », indique Mélanie Delaquaize, Sustainability Business Partner. 🏠



Castorama : mécénat financier et chantiers solidaires

La Fondation Castorama soutient la Fondation Abbé Pierre via un mécénat financier annuel de 100 000 euros dédié au réseau des Boutiques Solidarité, incluant également différents chantiers solidaires mobilisant les collaborateurs de l'enseigne de bricolage. Dernièrement, les équipes du magasin d'Hénin-Beaumont se sont mobilisées pour la Boutique Solidarité de Valenciennes. « La bagagerie a fait l'objet d'un chantier solidaire auquel ont pris part des personnes accueillies. La réfection de la cour fait suite à un groupe de parole qui a rassemblé des personnes en difficulté et l'équipe de Castorama. Le résultat respecte les souhaits formulés et redonne à la cour « un air de vacances » apprécié de tous. Un barbecue pour inaugurer ce nouvel espace aura bientôt lieu, en présence de l'équipe Castorama et des personnes accueillies », Gilles Henry, responsable de la Boutique Solidarité. « La réalisation du chantier solidaire de la Boutique Solidarité de Valenciennes illustre notre engagement concret. Les collaborateurs de Castorama sont fiers d'avoir pu donner de leur temps et mettre leur expertise au service de la lutte contre le mal-logement. Ces projets à impact positif favorisent la création de lien social avec les personnes accueillies et bénévoles des associations que nous soutenons. » Fanny Rochart, Responsable de l'engagement solidaire Castorama France et Déléguée Générale de la Fondation Castorama. 🏠



© Emmaüs Habitat

Message de l'abbé Pierre

« Pendant que l'on ne bâtit rien pour les pauvres gens... »

Sa vie durant, l'abbé Pierre n'a cessé d'interpeller les pouvoirs publics pour que le logement devienne une priorité nationale. Aujourd'hui, le manque criant de logements dignes, accessibles aux plus modestes, est une réalité inacceptable sur une large part de notre territoire. D'un point de vue humain, comme d'un point de vue économique, l'augmentation impérieuse de la production de logements sociaux et très sociaux est une nécessité. On ne peut laisser faire ce qui se passe, alors même que la production ne cesse de chuter, que les organismes Hlm ont vu leurs ressources se réduire et que les APL ont été rognées pour les locataires modestes. Non, décidément non, un logement digne et décent pour toutes et tous n'est pas considéré comme prioritaire pour celles et ceux qui nous gouvernent et c'est bel et bien un échec pour notre nation que de ne toujours pas pouvoir rendre effectif le Droit au logement en assurant un toit à chacun de ses citoyens. Plus qu'un échec, il s'agit d'un drame lorsque l'on sait que le nombre d'enfants à la rue, sans même un hébergement pour la nuit, est en augmentation lui aussi et qu'ils seraient encore plus nombreux sans la solidarité citoyenne qui s'exprime de plus en plus dans les écoles et les communes de la République.

Dans quelques jours, la France, pays des Droits de l'Homme et signataire de la Convention internationale des droits de l'enfant, s'apprête à accueillir des milliers d'athlètes dans le cadre des Jeux Olympiques. Pour cela, elle a su mettre sur la table des moyens humains et financiers colossaux avec un engagement de l'État sans pareil. Alors, à quand un véritable sursaut politique pour financer le logement à hauteur de tous les besoins humains? ■



« Nos logements, ce n'est pas du provisoire. Nous ne voulons pas de provisoire. Il est possible de faire du définitif qui soit adapté aux plus pauvres, aux plus petites bourses mais qui leur donne quand même le confort nécessaire. Nous en avons assez de voir la majorité des crédits, la plus grande part des richesses de nos nations consacrées à bâtir des immeubles de luxe avec des loyers qui sont inabornables pendant que l'on ne bâtit rien pour les pauvres gens. »

abbé Pierre, Genève, 21 mai 1954